



3 LE MOT DU PRÉSIDENT

- 20^e congrès de l'OTRE : Hâte de vous retrouver !

5 À LA UNE

- GRDF accompagne nos adhérents dans la décarbonation du secteur, entretien avec Laurence Poiriez-Dietz, Déléguée Générale.

7 L'ACTU

- Le congrès 2021 de l'OTRE
- Retrouvez-nous à Solutrans du 16 au 20 novembre à Lyon !
- Comment l'AFT attire la jeune génération dans la profession ?
- L'OTRE présente aux rencontres de l'élevage

13 EN RÉGION

- Lancement d'un réseau de stations Bio GNV en Nouvelle-Aquitaine
- AVB Autocars représente l'OTRE à la soirée CPME du Morbihan

15 EN ENTREPRISE

- Près de 6% des ambulanciers réfractaires à la vaccination, la FNMS propose le mode dégradé
- AMT Transfert met à l'honneur ses salariés

17 ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- Energies France propose la meilleure énergie à nos adhérents !
- Quelle stratégie de décarbonation pour Renault Trucks ?

Le mot du Président

20^{ème} CONGRÈS HÂTE DE VOUS RETROUVER ENFIN !

Il y a un an, à l'occasion de notre Congrès annuel, nous devons fêter les 20 ans de l'OTRE et mettre à l'honneur notre Présidente Aline MESPLES qui a présidé notre organisation professionnelle pendant huit années.

Un virus et une crise sanitaire hors normes l'ont empêché.

Depuis plus de deux ans, notre quotidien est devenu ponctué de visioconférences. C'est un formidable outil de communication : utilisé par le grand public comme par les professionnels, il a permis de maintenir un lien entre nous, et il nous a affranchi des distances, le temps de cette parenthèse historique, pour nous parler et nous voir.

Mais son principal inconvénient reste à l'évidence l'absence de contacts humains. Plus de pauses café, fini les échanges de regards, de sourires complices à la suite du lapsus de l'un ou de la plaisanterie de l'autre. Les débats, les convictions, les points de vue et les idées qui se confrontent perdent en intensité sans le timbre des voix, sans les inflexions du langage corporel – bref, sans le présentiel de l'Autre qui à lui seul rend notre quotidien bien réel.

CONGRES 2021
4 novembre à Bordeaux



Introduction



Alain GRISET

Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des PME



Anne-Marie IERAC
Présidente de France Logistique



François ANSELIN
Président de la CPME



François BAYHIE
Haut-commissaire au Plan



Alexis GILLI BÉGES
Président de l'OTRE

TABLE RONDE 1

10h15 - 11h15

Plan de relance et perspectives pour la profession ?

CONGRES 2021
4 novembre à Bordeaux



TABLE RONDE 2

15h30 - 16h30

Améliorer la perception et l'image de la profession auprès du grand public, des décideurs et attirer les nouveaux talents.



Christian SCHMIDT DE LA BRÉLIE
Directeur Général de KLESIA



Jean-Louis VINCENT
Président de l'OPCD MOBILITÉS



Stéphane LEVINQUE
Directeur de l'URE



Christophe DICOSTANZO
Vice-président de l'OTRE

Alors aujourd'hui, j'ai hâte de vous retrouver enfin, à l'occasion de notre Congrès, autour de nos partenaires qui répondent massivement présents, autour de débats riches traitant de sujets que nous avons voulu d'actualité, d'avenir et de terrain, et autour de moments de convivialité. Car comment ne pas conclure cette journée sans un cocktail dînatoire et une animation musicale ? Le plaisir de nous revoir, donc.

Ce Congrès sera aussi l'occasion d'assister à des débats de qualité avec trois tables rondes qui rythmeront la journée avec la participation de personnalités de très haut niveau. La première table ronde traitera de la question de la relance et des perspectives pour nos entreprises et nos métiers en sortie de cette crise sanitaire. La seconde abordera une des préoccupations fortes du moment : comment améliorer la perception et l'image de la profession auprès du grand public, des décideurs, et attirer puis fidéliser les nouveaux talents ? Enfin, la dernière table ronde regroupera des constructeurs et des énergéticiens qui aborderont – de façon concrète – la question de la décarbonation du secteur et de ses perspectives.

J'invite nos adhérents à nous rejoindre en nombre, 20 ans ce n'est pas rien ! L'OTRE compte sur vous, je compte sur vous.

CONGRES 2021
4 novembre à Bordeaux



Introduction



Arnaud LEROY

Président-Directeur général de l'ADEME



Maxime MONVOT
Manager Energies Alternatives
RENAULT TRUCKS



Jean-Marc DOUCHEBET
Responsable Mobilité Durable
IVECO BUS



Représentant du secteur VUL

TABLE RONDE 3

16h40 - 17h10

Décarbonation du secteur, quelles perspectives ?

Le point de vue des constructeurs

CONGRES 2021
4 novembre à Bordeaux



TABLE RONDE 4

17h10 - 17h45

Décarbonation du secteur, quelles perspectives ?

Le point de vue des énergéticiens



Gilles DERLAND
Secrétaire général de l'AFGNV



Etienne VALTEL
Directeur général ALTENS



Christelle WEZQUIN
Déléguée générale de FRANCE HYDROGENE



Cécile GOUBET
Déléguée générale de l'AVERE

À la une



GRDF accompagne nos adhérents dans la décarbonation du secteur routier

Entretien avec Laurence Poirier-Dietz, Déléguée Générale.

Quelle est la stratégie mise en place par GRDF afin d'accompagner la décarbonation du secteur routier ?

GRDF est convaincu que les solutions de mobilité au Gaz Naturel Véhicules (GNV), et sa version renouvelable le BioGNV, sont des solutions concrètes pour réussir la décarbonation du secteur routier.

GRDF promeut une mobilité durable en accompagnant l'essor de la mobilité au GNV et au BioGNV. Les véhicules roulant au GNV permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 % par rapport au diesel, et de 80 % pour le BioGNV. Ils possèdent donc de nombreux atouts pour un transport durable des personnes et des marchandises. Les analyses du cycle de vie (ACV) permettent de mesurer la réalité des émissions de CO2 d'un véhicule, en incluant la fabrication et le recyclage du véhicule mais aussi la production du carburant. En ACV, d'après une étude de l'institut public IFP énergies nouvelles, le BioGNV présente un bilan carbone identique à celui de la mobilité électrique sur de nombreux segments, et ce même avec le mix électrique français peu carboné. Le BioGNV s'inscrit dans l'objectif national de neutralité carbone en 2050. Il apporte une réponse à l'enjeu de décarbonation des transports et aux attentes des utilisateurs. Carburant renouvelable et durable, il représente aujourd'hui près de 20 % des volumes de gaz carburant en France.



Laurence Poirier-Dietz, Déléguée Générale de GRDF

Au-delà des enjeux de décarbonation, le BioGNV/GNV présente une solution immédiatement disponible pour réduire drastiquement la pollution locale. Tous les véhicules qui roulent au gaz, quelle que soit leur génération, bénéficient de la vignette Crit'Air 1, un certificat qualité de l'air qui les autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Emission (ZFE).

Le BioGNV/GNV fait ainsi partie d'un bouquet de solutions de mobilité qui permet aux clients de trouver la solution adaptée à leurs besoins, tout en étant acteur de la transition énergétique du transport routier.



Pouvez-vous nous rappeler comment vous accompagnez nos adhérents ?

Les équipes de GRDF travaillent quotidiennement avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises, les constructeurs, et l'ensemble des acteurs de l'énergie pour faire progresser ce carburant dans le transport de marchandises, de voyageurs et la propreté urbaine.

Nous mettons à disposition divers outils afin d'accompagner ceux qui le souhaitent, vos adhérents, à renouveler leur flotte au gaz dans les meilleures conditions possibles. Parmi ces outils : un simulateur pour évaluer le coût de possession d'un véhicule au GNV par rapport au diesel et à l'électrique, un catalogue de l'offre de véhicule, la liste des aides à l'acquisition des véhicules, un calculateur des émissions de CO2 ...

Bien plus que les outils, des ingénieurs d'affaires sont mobilisés dans toutes les régions pour accompagner les transporteurs et les fédérations, les chargeurs et les collectivités vers la mobilité au BioGNV/GNV.

GRDF est un acteur référent de la filière BioGNV/GNV au côté de l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules (AFGNV) et de ses membres. GRDF participe aussi, au niveau européen, à l'évolution des textes réglementaires et des normes aux côtés de la NGVA (Natural Gas Vehicle Association).



Quelle est votre vision du marché de la mobilité routière à 2030 ?

En 2030, le mix énergétique du secteur des transports se caractérisera par une diversification et une complémentarité des carburants alternatifs. Le BioGNV/GNV aura bien entendu toute sa place dans la mobilité routière à 2030.

Pour favoriser l'essor du BioGNV/GNV, le réseau de stations d'avitaillement se déploie beaucoup plus rapidement que les exigences fixées la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui vise 140 stations minimum en 2023, puis 330 en 2028. À septembre 2021, le réseau de stations GNV comptait déjà 220 points d'avitaillement. Le rythme d'ouverture de stations ouvertes au public s'accélère, le nombre de points d'avitaillement a été multiplié par 3 en 3 ans.

Cette dynamique offre une véritable réponse aux besoins des professionnels. Quel que soit le réseau routier emprunté en France aujourd'hui il est possible s'avitailer, ce qui n'était pas le cas 3 ans auparavant.

Du côté des véhicules, on compte aujourd'hui près de 30 000 véhicules roulant au gaz. La PPE fixe des objectifs en termes d'évolution du parc à échéance 2028 : 54 000 poids lourds et bennes à ordures ménagères, 7 500 bus et cars, 110 000 véhicules utilitaires légers.

La mobilité routière pourra compter sur le BioGNV/GNV en 2030. Son essor dépendra principalement de la volonté européenne à développer un marché viable et pérenne pour le gaz carburant.

Crise sanitaire, plan de relance, image de la profession et décarbonation du secteur : participez au 20^e congrès de l'OTRE.

Transports routiers :

Aujourd'hui comme demain,
LA SOLUTION



4 NOVEMBRE 2021

Palais des Congrès
BORDEAUX



[Consulter le programme](#)

[Pour s'inscrire](#)

Le congrès est à suivre sur les réseaux sociaux de l'OTRE



Retrouvez-nous à SOLUTRANS du 16 au 20 novembre à Lyon



SOLUTRANS, qui rassemble les acteurs de toute la filière du véhicule industriel et urbain, tiendra sa 16^{ème} édition du 16 au 20 novembre 2021 à Lyon Eurexpo. L'événement, accrédité par l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA), rassemble près de 60 000 professionnels et 900 exposants et marques, venus du monde entier.

**LA NOUVELLE PROMESSE DE L'ÉDITION 2021 :
DES SOLUTIONS DURABLES ET CONNECTÉES
POUR UNE FILIÈRE DE TRANSPORT RESPONSABLE**

L'OTRE participera et tiendra le stand 1 E 023 au carrefour mondial du secteur, avec une nouvelle édition marquée sous le signe de l'innovation pour un transport responsable.

[Découvrir le programme de l'édition 2021](#)



[Cliquez pour voir le teaser](#)

Réponses avec Valérie Dequen, Déléguée Générale

Pourriez-vous nous présenter le site chois-ton-avenir.com ?

Le Transport-Logistique est confronté à une pénurie de candidats accentuée par une relative méconnaissance des métiers et des filières de formation. Afin de valoriser ces métiers, donner plus de visibilité aux voies d'accès et mieux faire connaître les possibilités de carrière, diversifiées et évolutives, du secteur, l'AFT propose le dispositif « [Choisis ton avenir](#) » comprenant un site Internet et une application mobile (disponible sur Google Store et Apple Store).

Destiné à tous types de publics, ce portail d'orientation permet d'accompagner les personnes qui souhaiteraient s'orienter en Transport-Logistique en leur permettant de :

Découvrir 55 métiers

Trouver sa formation

Trouver un lieu de formation.

Quels messages souhaitez-vous faire passer à la jeune génération ?

Déjà mieux faire connaître nos métiers et les nombreux besoins en recrutement du secteur. Casser des stéréotypes qui ont la vie dure comme la pénibilité sur des métiers tels que la conduite ou encore prouver aux jeunes femmes que le secteur n'est pas réservé aux hommes ! Les enjeux sont multiples. Il est également nécessaire de montrer les évolutions technologiques, environnementales et sociétales dans notre secteur ou encore mettre en avant le fait que les opportunités de carrière sont nombreuses dans le Transport-Logistique. Il est en effet très fréquent de voir des profils débiter sur des métiers dits d'opérateurs et devenir des cadres importants dans nos entreprises.

Enfin, les entreprises de la Branche (chiffres OPTL) ont vu leurs effectifs salariés de moins de 30 ans passer de 25 % en 1998 à 13 % en 2019... La Profession a besoin de jeunes et il faut leur faire savoir !

Quels sont les axes que vous utilisez afin d'attirer les jeunes dans la profession ?

Outre une activité quotidienne de nos équipes régionales en matière de valorisation des métiers sur des salons, des forums, des informations collectives ou encore des webinaires, l'AFT investit de plus en plus dans des actions digitales à destination des jeunes. Notre leitmotiv est d'aller chercher les jeunes là où ils sont :

- ◇ Lancement d'un compte sur TikTok en fin de premier trimestre (@aftchoisistonavenir) ;
- ◇ Réalisation de tournages en entreprises avec des influenceurs Youtubeurs dont la majorité de la communauté est constituée de jeunes de 12 à 25 ans (diffusion en fin d'année) ;
- ◇ Nouement de partenariats avec des développeurs d'applications mobiles de découverte de métiers interbranches dédiées aux jeunes ;
- ◇ Lancement des challenges vidéos sur nos réseaux sociaux ou encore nous associer à des opérations événementielles à forte notoriété telles que Apprentiscène ou « Je filme ma formation ».



En 2020, ce sont 250 000 visiteurs uniques qui ont ainsi pu découvrir ce secteur et ces opportunités grâce à « Choisis ton avenir ».

POUR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS, NOUS PRENONS LE RELAIS

Vos salariés sont la force vive de votre entreprise. Faites le choix d'une complémentaire santé performante pour renforcer son attractivité et fidéliser vos collaborateurs !



La solution de Carcept Prev comprend :

- 】 1 base pour répondre à votre obligation légale et conventionnelle ;
- 】 5 surcomplémentaires laissées à votre choix pour améliorer la couverture santé de vos salariés ;
- 】 3 renforts au choix du salarié pour renforcer les garanties mises en place.

Des services complémentaires :

- 】 garanties d'assistance qui intègrent le transfert d'un salarié conducteur de remplacement sur le lieu d'immobilisation d'un véhicule en cas de maladie d'un de vos salariés sur la route ;
- 】 accès à un réseau de soins qui permet aux salariés de réduire leurs dépenses de santé en dentaire, en optique ou en audiologie ;
- 】 consultation médicale à distance par e-mail, téléphone ou par visio 24h/24 et 7j/7.



Pour en savoir plus, scannez le code ci-contre ou allez sur le site carcept-prev.fr/

L'OTRE présente aux rencontres de l'élevage

L'OTRE a participé au SPACE 2021 et au Sommet de l'élevage, les salons incontournables du secteur. Retour sur ces deux événements avec Stéphane Cauchy, coordinateur du conseil de métier Transport d'Animaux Vivants de L'OTRE.



Vous avez participé au SPACE 2021 et au Sommet de l'élevage, pourquoi ?

Nous participons à ces événements afin d'être la vitrine de L'OTRE et montrer que nous sommes présents pour représenter le secteur du transport d'animaux vivants. Il est un maillon indispensable dans la filière viande au même titre que les négociants, les groupements, les coopératives, les commerçants ou encore les abattoirs.



SPACE 2021



Sommet de l'élevage 2021

Pourriez-vous nous faire un retour sur ces deux événements ?

Tous deux se sont très bien déroulés. Concernant le SPACE de Rennes, nous avons eu de très bons échanges sur notre stand avec des clients, groupements et intervenants. En revanche, déception pour notre président Stéphane Grégoire qui a souligné une grande absence de nos adhérents alors que la Bretagne est la région où sont concentrés le plus de transporteurs d'animaux vivants.

Des échanges fructueux et enrichissants tout au long des salons.

Le Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand Cournon, quant à lui, a été un réel succès : une vingtaine de transporteurs majoritairement adhérents dans la région sont passés au salon. Tous se sont impliqués et durant les 4 jours notre stand n'a pas désempilé. Nous avons eu le passage de groupements, de coopératives, de commerçants et même d'une délégation

Comment accompagnez-vous les entreprises de transports d'animaux vivants au quotidien ?

Je les accompagne tout au long de l'année à travers différentes démarches. Notre conseil de métier Transport d'Animaux Vivants fait de nous un interlocuteur privilégié puisque nous participons à l'ensemble des groupes de travail qui concernent le secteur. De fait, nous dialoguons directement avec la direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'agriculture et la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère des transports. Lors de ces groupes, nous travaillons sur les nouvelles réglementations européennes à propos du bien-être animal et de la biosécurité. Par exemple, nous venons d'être invités par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation à participer à deux groupes de travail dirigés par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). Ils se réuniront 4 fois pour chacun d'eux d'ici à la fin de l'année, pour définir une feuille de route stratégie Bien-Etre Animal qui sera portée par la France lors des négociations européennes en vue de la révision des règlements BEA (Bien-être animal), dont la révision est prévue au 3ème trimestre 2023. On essaye constamment de chercher et d'obtenir des dérogations pour permettre aux transporteurs d'animaux vivants de pouvoir travailler dans le respect de la RSE et du bien-être animal sans être verbalisé tout le temps.

Groupe promotrans



RECRUTEZ LES TALENTS DE DEMAIN

#apprentissage delareussite

www.promotrans.fr / contact@promotrans.fr



Autocars AVB représente l'OTRE à la soirée CPME du Morbihan

Jean-Claude Bobet, Directeur de AVB et adhérent de l'OTRE, est intervenu sur la situation et l'avenir des PME du transport routier de voyageurs (TRV) lors de la soirée organisée par la CPME 56, le 20 septembre à Lorient.

Retour sur cet événement.



©OTRE Bretagne

Vous êtes intervenu lors de la soirée annuelle autour de l'artisanat et du commerce de la CPME 56, pourquoi ?

En tant que PME, il m'a semblé intéressant de participer à cet événement pour valoriser notre profession. Cela m'a permis d'aborder des sujets importants pour l'avenir de nos PME et pour la première fois un représentant des transports de voyageurs a pu prendre la parole. Je me suis porté volontaire pour porter la voix de l'OTRE et faire connaître notre métier aux représentants régionaux dont le Président de la Région Bretagne, le Préfet, et tous les élus présents dans la salle.

Seulement 3 entreprises du TRV étaient représentées.

Mon objectif a été de montrer que les PME du TRV étaient encore existantes et présentes sur le territoire face à des grands groupes qui ne laissent que peu de place.

Quelle sont vos inquiétudes quant au secteur du TRV ?

J'ai tenu à remercier la région Bretagne et les agglomérations de notre département car si nos PME Bretonnes ont résisté à cette épidémie c'est en partie grâce aux aides. AVB a pu passer le cap malgré l'arrêt de ses quatre autocars de tourisme pendant un an, d'où l'importance de diversifier leurs activités.

J'ai voulu attirer l'attention sur la réalité et l'inquiétude des dirigeants de PME du TRV. Les contrats de travail précaires proposés aux salariés travaillant dans le transport scolaire ne sont plus acceptables. Il y a clairement un manque de conducteurs à cause de cela puisqu'ils ne sont que majoritairement des temps partiels avec des salaires peu attractifs. Si l'on continue à se fier aux grilles salariales de la convention collective, la profession n'y arrivera pas.

On risque une pénurie beaucoup plus grave de conducteurs si l'on continue à rémunérer de la sorte.

Par ailleurs, les PME morbihannaises sont engagées dans la transition énergétique avec déjà deux entreprises labellisées Objectif Co2, dont [AVB](#) fait partie. Aujourd'hui, on se demande quelle est la nécessité de faire toutes ces démarches quand on répond à des appels d'offres en sachant que le critère le plus important étant le prix, en minimisant le critère environnemental.



Cette intervention a-t-elle été concluante auprès de la région ?

Satisfait de cette soirée, j'ai pu m'adresser directement au Président de Région qui a été à l'écoute de mon intervention. Il ne souhaite pas laisser de côté les PME mais au contraire les accompagner, c'est pour cela qu'il nous a accordé une rencontre pour échanger davantage très prochainement.

Lancement d'un réseau de stations Bio GNV en Nouvelle-Aquitaine



Les 13 syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine et leurs Sem (SEOLIS, SOREGIES, Gironde Energies, Avergies, ENR64, Elina), réunis au sein de l'entente [TENAQ](#), ont lancé fin septembre leur réseau de stations BioGNV. Entretien avec Jérôme Queyron, Directeur Général des services de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne.

Pourriez-vous nous présenter ce projet ?

Le 28 septembre 2021, 14 présidents de syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine et d'entreprise publiques locales, regroupés au sein de l'entente TENAQ, ont entériné le lancement d'un nouveau réseau régional dédié aux mobilités durables : le réseau Témob.

Les syndicats d'énergie, entités publiques, et les entreprises qu'ils ont créées sont des acteurs fortement impliqués dans la transition énergétique et écologique et dans la réduction de l'impact des moyens de transport sur l'environnement et le dérèglement climatique.

Témob sera un réseau de stations multi énergies renouvelables associant, dans la mesure du possible, BioGNV, électricité verte et, à terme, hydrogène vert. Nous essaierons de coupler, comme nous l'avons fait sur la station de Damazan, avec la production d'électricité renouvelable par le biais d'ombrières qui assureront, en outre, la protection des chauffeurs aux intempéries.



©Tenaq

Pour la bonne réussite de ce projet, nous avons souhaité tisser un partenariat avec l'ensemble des acteurs des mobilités durables : institutionnels, opérateurs gaziers et entités représentatives des usagers professionnels comme l'OTRE.

12 stations devraient être ouvertes à fin 2022 et l'objectif est de 20 à 25 stations pour fin 2025.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur l'évolution de notre réseau et les avantages de la mobilité au BioGNV sur le site www.temob.fr.

Qu'est-ce qui a poussé les collectivités à créer ce réseau ?

Les premières actions engagées se sont concentrées sur la mobilité électrique, plutôt adaptée à une mobilité légère. 1 300 bornes de charge sont déjà déployées dans le cadre des réseaux MObiVE (10 départements) et Alterbase (2 départements).

Sur le même modèle de réseau d'initiative publique, et soucieux d'apporter une solution durable aux acteurs professionnels, nos entités ont travaillé pendant plusieurs mois à la structuration d'un réseau adapté aux autres mobilités (poids lourds, car, bus, bennes à ordures ménagères, engins de chantier, utilitaires) afin d'apporter une solution homogène à la maille de notre grande région. Les modèles de portage financier des stations seront différents, mais toutes ces stations seront rassemblées sous la bannière Témob et nous visons, comme pour la mobilité électrique, à développer l'interopérabilité des modes de paiement entre nos stations et à faciliter l'accès aux différents acteurs proposant des services de mobilité au BioGNV.

Quels sont les principaux objectifs de développement ?

La mobilité est le premier secteur émetteur de gaz à effets de serre en France avec 31% des émissions. 40% de ces émissions sont dues aux véhicules lourds et utilitaires. Pour diminuer rapidement ces émissions, la mobilité au BioGNV est encore trop peu connue et reconnue. Elle est pourtant très concurrentielle du fait des avantages fiscaux et des aides de



la région Nouvelle-Aquitaine. L'offre de véhicules s'élargit de jour en jour, et les résultats sont immédiats : diminution de 80% de dégagement des émissions de GES, de 50% du bruit et de 95% des particules fines. L'objectif de nos entités publiques et semi-publiques à travers ce réseau est d'accompagner les acteurs publics et privés à œuvrer ensemble à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de notre empreinte carbone.

En entreprise

Près de 6% des ambulanciers réfractaires à la vaccination, la FNMS propose le mode dégradé

Thierry Schifano, chef d'entreprise et président de la Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS) revient sur la vaccination obligatoire des ambulanciers décidée par les pouvoirs publics le 15 septembre dernier.

En tant que chef d'entreprise, comment gérez-vous les salariés qui ne souhaitent pas se faire vacciner ?

Aujourd'hui nous avons 6% de réfractaires à la vaccination dans notre entreprise. Depuis le début de l'obligation vaccinale pour les soignants, nous avons fait preuve énormément de pédagogie auprès de nos collaborateurs. Nous avons toujours pensé que c'était la solution pour un retour à la normale. Cette sensibilisation a porté ses fruits puisque 94% de notre personnel est vacciné.



Thierry Schifano, Président de la FNMS

Quel est l'impact sur votre organisation ?

Le métier d'ambulancier est en forte tension et ne fait que se dégrader depuis une dizaine d'années. Avant la crise sanitaire, il manquait déjà énormément d'effectifs mais la gestion de notre organisation était plus ou moins maîtrisée. Les problèmes que nous rencontrons aujourd'hui sur la vaccination a littéralement mis à plat notre organisation.

Notre organisation et logistique ont été désorganisées

Le manque d'effectif supplémentaire est une vraie difficulté car nous ne voulons pas faire de tri, nous avons décidé de prioriser les urgences, cela engendre donc des retards allant jusqu'à 4h pour les autres patients. Malheureusement, il est même déjà arrivé que nous annulions certains transports, en moyenne lorsqu'une ambulance est à l'arrêt, c'est entre 8 et 10 transports qui ne sont pas assurés.

Il faut retenir que quand le métier est impacté, ce sont les patients qui payent le prix fort.

En tant que président de la FNMS, avez-vous alerté les pouvoirs publics des conséquences que cela pouvait avoir sur la profession ?

Nous avons milité depuis le départ sur la vaccination car nous sommes persuadés qu'elle est la piste essentielle pour sortir de la crise que nous vivons. En mars 2021, j'ai obtenu la priorisation vaccinale pour les ambulanciers. Dès le mois de juillet, j'avais déjà tiré la sonnette d'alarme sur la réticence de certains salariés à l'idée de se faire vacciner et donc du risque de défaillance que pouvaient avoir les entreprises sur les transports programmés.

Pour pallier ce manque salarial et assurer tous les transports de patients, j'ai proposé au ministère de la Santé de travailler en mode « dégradé ». L'idée est d'autoriser les transports programmés à un auxiliaire-ambulancier avec plus de trois ans d'ancienneté et non pas obligatoirement un diplômé de l'Etat.

AMT Transfert met à l'honneur ses salariés !



©AMT

Pourriez-vous nous présenter votre entreprise ?

Créée en 1993, [AMT - Groupe Mobilieam Transfert](#) est aujourd'hui l'un des leaders du transfert d'entreprises en France notamment administratifs, informatiques ou encore industriels. Spécialisée dans le stockage de marchandises et le transfert d'entreprises, elle dispose pour cela de deux plateformes de stockage situées à Gouvieux dans l'Oise et à Puget en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le siège social étant basé à Paris.

Vous proposez le transfert industriel, votre organisation a-t-elle été perturbée avec la crise sanitaire ?

Comme beaucoup d'entreprises nous avons effectivement été fortement impactés par la crise sanitaire, nous nous sommes donc adaptés aux nouvelles méthodes de travail engendrées par la crise. Ainsi, nous avons été proactifs dans la mise en place de protocoles pour les cas contacts et mis à disposition des équipements adaptés pour l'ensemble de nos équipes qu'il s'agisse des équipes opérationnelles ou des fonctions



Présentation de l'entreprise en vidéo

Les dirigeants de AMT Transfert, spécialisée dans le déménagement de matériels, ont tenu à remercier et récompenser leurs équipes qui chaque jour, s'investissent pour développer l'activité de transfert et de stockage, lors d'un événement spécial le 14 septembre dernier.

supports. L'ensemble des mesures prises nous a permis de poursuivre notre activité pendant la crise sanitaire et nous commençons à apercevoir une reprise d'activité très attendue !

Le 14 septembre dernier, vous avez remis des Médailles du Travail, vous semble-t-il important de récompenser vos salariés ?

C'est entourés des salariés de l'entreprise et de Laurence LECHAPTOIS, Déléguée Générale de la Chambre Syndicale du Déménagement, que les dirigeants d'AMT ont animé la cérémonie de remise de Médailles d'Honneur du Travail, le 14 septembre 2021. En effet, il nous semble essentiel de récompenser nos salariés qui s'impliquent chaque jour à nos côtés afin d'accompagner le développement de l'entreprise.

Notre vision est celle d'une entreprise familiale et patrimoniale dont l'objectif est d'investir dans les compétences de chacun afin de faire fructifier le capital humain de l'entreprise.

« Ce qui est à l'honneur aujourd'hui c'est avant tout l'implication de chacun au quotidien et du travail délivré par l'ensemble des équipes pour satisfaire nos clients. », Philippe CHICHE, fondateur de AMT.

Parmi les 120 salariés, 15 d'entre eux étaient à l'honneur dont 3 avec une mention spéciale du fait d'une ancienneté de plus de 30 ans dans l'entreprise.

Ils nous accompagnent

Energies France propose la meilleure énergie à nos adhérents !



[Energies France](#), partenaire de l'OTRE et leader français du courtage en énergie, accompagne les professionnels dans la renégociation de leurs contrats de gaz et d'électricité. L'entreprise conseille nos adhérents de manière indépendante, trouve des solutions adaptées à leurs besoins, aux meilleurs prix du marché pour un gain de temps considérable. Energies France est également là pour les aider à mieux consommer leur énergie et à s'adapter aux nouvelles réglementations liées à la transition énergétique grâce à une analyse approfondie.

Comment Energies France accompagne nos adhérents pour faire le meilleur choix énergétique ?
Réponse avec Yann Clément, Directeur des Opérations.



[Cliquez pour voir l'entretien](#)

— FAITES DES ÉCONOMIES
Changez de contrat d'énergie !

100% GRATUIT 100% PRO 100% EFFICACE

APPELEZ-NOUS
01 86 90 74 61
www.energiesfrance.fr



[Cliquez pour en savoir plus](#)

Quelle stratégie de décarbonation pour Renault Trucks?



Réponse avec Marc Lejeune,
Directeur de la stratégie décarbonation



Quelle est votre vision de la politique de déploiement des bornes de recharge haute capacité de poids lourd ? Les objectifs sont-ils réalistes ?

Rappelons que cela concerne essentiellement les usages routiers, la charge en dépôt la nuit étant suffisante pour la grande majorité des usages urbains et périurbains.

Les constructeurs ont demandé à l'Europe que 50 000 points de recharge à haute puissance soient disponibles en 2030 dont 15 000 dès 2025, ainsi que 40 000 places de parking de nuit à 100 kW. Soit 1 750 bornes en France en 2025 et 5 750 en 2030. Les discussions en cours sur la révision de la directive européenne sur les infrastructures d'avitaillement (AFID) nous paraissent aller dans le bon sens.

Ces objectifs nous paraissent réalistes et notre groupe y contribue en s'alliant avec Daimler et Traton dans une coentreprise qui aura pour mission de déployer une partie de ces stations, sur autoroute notamment.

En 2050, que sera le poids lourd de demain ?

Nous pensons qu'il sera presque exclusivement électrique, avec une énergie fournie par batteries, peut-être aussi par piles à combustible à hydrogène ou captage sur route. Cela dépendra des évolutions technologiques mais aussi des choix structurants des pouvoirs publics. La part du moteur thermique sera réduite et concernera l'usage des biocarburants, qui, bien que plus onéreux, pourraient convenir localement à une petite partie des flottes longue distance. S'il se révélait plus intéressant que la pile à combustible pour utiliser l'hydrogène, cette part pourrait être plus importante tout en restant minoritaire.

Votre Groupe est moteur dans la décarbonation du secteur. Quelle est selon vous, l'énergie pertinente en fonction des différentes utilisations ?

Renault Trucks, à travers le groupe Volvo, s'est engagé à suivre une trajectoire de décarbonation compatible avec l'objectif de limitation de la hausse de la température terrestre à 1,5°C, conduisant à atteindre la neutralité carbone de ses ventes dès 2040.

Pour les usages urbains et périurbains, nous sommes convaincus que nous vendrons majoritairement des camions électriques à batteries d'ici quelques années. C'est la solution de décarbonation la moins onéreuse qui garantit en prime l'absence d'émissions locales. Depuis 2018, nous commercialisons des modèles électriques de 3,1 à 26 tonnes, aujourd'hui produits en série. Leur coût d'usage, encore important, sera réduit prochainement avec l'accroissement des volumes. L'augmentation constante de la densité énergétique des batteries permettra rapidement au camion électrique de couvrir l'ensemble des usages urbains et au-delà.



Pour la longue distance, le bilan carbone des camions peut être amélioré grâce à l'usage de biocarburants (B100, HVO, XTL) qui, compte-tenu de la ressource limitée en biomasse ne pourra cependant concerner qu'une petite partie des flottes. Nous allons donc proposer dès 2023 des modèles électriques à batteries jusqu'à 44 tonnes, et à moyen terme, des modèles électriques avec une pile à combustible à hydrogène.



GENERATION
Z.E.

Notre nouvelle gamme de véhicules 100% électriques répond à tous les besoins des professionnels intervenant en milieu urbain. Nos véhicules sont adaptés aux zones à faibles émissions. Ils sont adaptés à tous les métiers et vous accompagneront jusqu'au dernier kilomètre.



renew-trucks.fr



Directeur de publication : Alexis GIBERGUES

Rédactrice en chef : Samira BOUZAGHOU

Comité de rédaction : Laure DUBOIS, Jean-Marc RIVERA, Fabrice WACKENIER

Conception et mise en page : Samira BOUZAGHOU

Avec la participation de : Jean-Claude Bobet, Stéphane Cauchy, Laure Chicouène-Brunelle, Yann Clément, Valérie Dequen, Marc Lejeune, Jérôme Queyron, Céline Nunes, Laurence Poirier-Dietz et Thierry Schifano.

Siège social :

Organisation des Transporteurs Routiers Européens

29, rue Robert Caumont - 33049 BORDEAUX CEDEX

43 bis route de Vaugirard - 92190 MEUDON

Téléphone : 01 53 62 83 40

Courriel : communication@otre-direction.org



Depuis plus de 15 ans nos équipes et nos solutions vous accompagnent au quotidien



Optimisez vos chargements ou trouvez le meilleur partenaire transport grâce à votre Bourse de Fret



Gagnez du temps dans la gestion de vos documents transport et respectez vos obligations légales.



Améliorez votre offre de services et donnez de la visibilité à vos clients grâce à la traçabilité mutualisée.



Positionnez votre flotte sur une carte et suivez le social de vos conducteurs avec Map&Truck.



Protégez votre fond de commerce et partagez de manière sécurisée vos données de géolocalisation avec vos clients.



Simplifiez-vous la gestion et le partage des protocoles de sécurité.



Mutualisez la gestion de vos palettes en faisant un geste pour la planète.